

# LE DIAMANT, LE COMMERÇANT DU FLEUVE SÉNÉGAL ET LA VILLE

Sylvie Bredeloup

Dans l'abondante littérature anthropologique sur le Sénégal contemporain, le commerce rime presque toujours avec mouridisme. Bien que le pays *wolof*, le bassin arachidier et la confrérie mouride constituent des référents fondamentaux, explicatifs du particularisme sénégalais, il serait regrettable de passer sous silence d'autres itinéraires commerciaux ou migratoires parce que considérés comme plus insignifiants alors qu'ils rendent compte aussi, à leur façon, des liens existant entre la ville et le commerce africain et lui donnent sa dimension internationale. A l'aube des années 70, les « commerçants sénégalais émigrés » – estimés à 2 000 personnes – se recrutent presque exclusivement parmi les ressortissants de la vallée du fleuve Sénégal (Amin, 1968). *Soninke, Haalpulaaren*, ces populations sont les plus anciennement islamisées. Ce sont d'anciens militaires ou navigateurs reconvertis en boutiquiers, en artisans. Ce sont encore des vendeurs de bétail, de kola, qui intègrent d'autres produits dans leurs transactions comme le tissu et le diamant, mettant en relation des aires marchandes encore plus vastes. Les deux rives du fleuve Congo, les villes de Côte-d'Ivoire et du Gabon deviennent leurs destinations prioritaires.

Si le trafic de diamant semble tenir une place marginale<sup>1</sup> dans les activités de ces migrants sénégalais, par les déplacements, par les recompositions spatiales et identitaires qu'il suscite, par les rentrées d'argent qu'il génère, il permet de réinterroger l'articulation entre entrepreneuriat économique et dynamiques urbaines. Dans quelle mesure la ville étrangère peut-elle devenir pour le commerçant en diamant qui la traverse ou s'y installe un espace de clandestinité, d'errance ou encore un lieu d'échanges économiques ou d'appropriation culturelle ? A quelles conditions le trafiquant de retour ou en transit peut-il considérer la cité de son pays d'origine – capitale ou métropole régionale – comme un espace de réinvestissement ? Enfin, par quels détours ces commerçants au long cours parviennent-ils à esquisser leurs propres réseaux de villes sur des espaces transnationaux ?

## L'univers du diamant

Le diamant n'est pas rare ; la structure de la production est volatile. Tous les gisements sont loin d'être épuisés ou même d'être découverts. En réalité, le diamant est rendu artificiellement rare et précieux par la De Beers –



Taille de diamants.

le plus gros cartel de tous les temps – qui détient depuis plus d'un demi-siècle le monopole mondial du marché du diamant brut. Fondé en 1880 par l'aventurier Cecil Rhodes et repris en main dans les années 20 par la famille Oppenheimer, le groupe sud-africain contrôle encore aujourd'hui entre 70 % et 80 % de la production mondiale de diamants bruts, en dépit des menaces de plus en plus sérieuses qui pèsent sur son empire. Essaimées en Afrique du Sud, en Namibie et au Botswana, ses mines fournissent près de la moitié de la production mondiale. La De Beers rachète également les diamants des autres fournisseurs qu'elle a filialisés. En aval, sur le marché libre d'Anvers, elle s'efforce de récupérer auprès des trafiquants eux-mêmes, les pierres qui lui ont échappé à la source. Puis, elle écoule les diamants au comptegouttes, dix fois par an, simultanément à Londres, à Kimberley et à Lucerne, auprès des 160 courtiers accrédités. La Central Selling Organisation, centrale de vente de la De Beers, dispose d'un stock important de pierres évalué en 1994 à 3,8 milliards de dollars qui lui permet de maî-

1. S. Amin évalue à un millier le nombre de « Sénégalais », au sens large, impliqués dans cette activité à la fin des années 60 pour une communauté expatriée estimée à 5 000 personnes pour les deux républiques congolaises réunies. Sur la base de 400 enquêtes effectuées entre 1992 et 1996, j'évalue à près de 700 le nombre de ressortissants du seul département de Matam, ayant trafiqué ou trafiquant les pierres précieuses.



Petite exploitation à Panguma. Lavage du gravier sous l'œil du propriétaire.

triser les variations des prix<sup>2</sup>. Quand la demande progresse sans qu'il y ait augmentation de la production, la CSO puise dans ses stocks pour équilibrer le marché. Au contraire, quand la demande décline et l'offre augmente, situation actuelle, la CSO achète des gemmes sur le marché libre pour soutenir le prix.

Matière imprévisible qui se décline en milliers de catégories en référence à son poids, sa transparence, sa couleur, son éclat et sa forme, matière qui se décline aussi en deux grands marchés – joaillerie et industrie – le diamant n'est pas non plus une marchandise comme une autre. Il n'existe pas une offre organisée de diamants. En dehors des périmètres miniers contrôlés au Sud de l'Afrique directement par la De Beers où le creusement de galeries profondes dans les cheminées de kimberlite se prête à un traitement industriel, la pierre est le plus souvent exploitée de manière artisanale dans les dépôts alluvionnaires ou le cours des rivières. L'extraction s'opère au moyen d'un matériel sommaire – pioches, pelles, tamis, motopompes –, sans compétences particulières et n'impose finalement que des contraintes spatiales.

## Le poids des trafiquants

Outre les diamineurs qui creusent la terre pour en extraire les pierres, les *mastas* ou contremaîtres qui organisent leur travail, et plus en aval, les lapidaires qui taillent les pierres brutes pour les revendre à des joailliers, la filière du diamant intègre toute une série d'intermédiaires connus sous les termes génériques de trafiquants ou diamantaires. Ceux-là interviennent sur des espaces et échelles différents dans les interstices laissés par la De Beers. On peut parler de trafic et non d'un simple négoce dans la mesure où la commercialisation des pierres précieuses demeure interdite aux étrangers dans les pays producteurs alors que cette activité est considérée comme licite, légale après franchissement de la frontière. Issus principalement des diasporas juive, arménienne, libano-syrienne ou indo-pakistanaise, les trafiquants ont bien souvent une surface financière suffisante pour créer leurs

propres comptoirs en Europe et en Afrique et pour résister au ressac des affaires. Certains d'entre eux contrôlent même en aval les opérations de transformation des gemmes en brillants. Plus bas dans la hiérarchie, parce que rarement propriétaires de la marchandise, les trafiquants, originaires de la vallée du fleuve Sénégal (Maliens, Mauritaniens, Sénégalais), interviennent pour le compte d'un importateur en diamants bruts ou d'un lapidaire. Ils achètent les pierres sur le continent africain qui est encore considéré comme le plus gros producteur mondial de diamants bruts<sup>3</sup>. Pour tenir leur rang dans la Diam' connection, ces hommes-valises assurent la navette entre prospecteurs, revendeurs et acheteurs. La force de ces coursiers africains tient précisément dans leur capacité à détecter les marchandises susceptibles d'être échangées et dans la pugnacité qu'ils mettent ensuite pour se les approprier et pour les faire passer d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre. L'un d'entre eux expliquait comment il s'était d'abord rendu au Nigeria pour acquérir des drogues qu'il échangeait en Afrique du Sud contre des Mercedes d'occasion lesquelles repartaient en Angola où elles étaient négociées auprès de la Nomenklatura contre les « pierres de feu ».

Dans la filière du diamant, les migrants du fleuve Sénégal érigent le troc, la corruption et la circulation en stratégies. A partir des années 70, ces passeurs commencent à circuler entre les places africaines et européennes, approvisionnant directement les comptoirs européens d'Anvers, de Bruxelles, d'Amsterdam quand ce n'est pas Beyrouth, Tel Aviv. La décennie suivante, les mesures autoritaires prises au Congo (expulsion des étrangers, annulation des agréments pour les logeurs en 1977) combinées à la libéralisation de l'or et du diamant au Zaïre (1981) et à la découverte de gisements d'émeraudes<sup>4</sup> en Zambie (1977) contribuent largement à un affaiblissement de leur position. Les moins téméraires rentrent au pays, les plus riches essaient de trouver un partenaire européen à Kinshasa<sup>5</sup> de manière à limiter leurs déplacements entre les deux continents, les plus jeunes se lancent dans le négoce de l'éme-

2. Son prix n'a jamais baissé depuis la création de la C.S.O. en 1934.

3. A partir de 8 pays, l'Afrique produirait la moitié de la production mondiale de diamants bruts (*Marchés Tropicaux* n° 2557 du 11/11/94). Or, la production de nombreux pays est absente de ce recensement, sans doute parce que largement détournée des caisses des États-nations par les trafiquants. On sait notamment qu'au Zaïre et en Centrafrique, les deux tiers de la production quittent les pays en contrebande.

4. La Zambie est le 2<sup>e</sup> producteur mondial d'émeraudes (20 % du marché) après la Colombie. Plus de 50 % de sa production est acheminée à l'étranger par contrebande. La filière passe par des négociants installés en Suisse, à Londres et se prolonge en Inde, en Thaïlande et en Israël où l'émeraude est taillée.

5. En 1993, à Kinshasa, l'agrément pour l'obtention d'un comptoir assurant la commercialisation du diamant brut coûtait 400 000 dollars. Avant la destitution de Mobutu, un seul Sénégalais était à la tête d'un comptoir employant une vingtaine de personnes.

raude, organisent de nouvelles filières de la Copperbelt à Genève et Bangkok. Quelques années plus tard, c'est au tour de l'Angola d'attirer les négociants ouest-africains<sup>6</sup>. La contrebande s'est largement développée dans ce pays en guerre où l'armée et l'UNITA (Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola) s'affrontent aussi pour le contrôle des mines de diamants. En 1994, dans leur grande majorité, les ressortissants de la moyenne vallée du Sénégal circulaient entre la province de Lunda-Norte, Lusaka et Brazzaville<sup>7</sup>. Mais, en 1997<sup>8</sup>, on enregistre à la fois des retours au pays et des redéploiements vers l'Europe (Genève, Bruxelles) alors que la guerre civile embrase les rues de Brazzaville et que les nouvelles autorités de Kinshasa redistribuent les cartes et les passe-droits.

Mais, en même temps que les diamantaires du fleuve Sénégal traversent, investissent et mettent en relation ces cités du Sud et du Nord, des villes minières, des comptoirs de commercialisation et des centres de taille, ne transfèrent-ils pas ces lieux, ne les façonnent-ils pas ? Au-delà des recompositions visibles des espaces urbains, ne contribuent-ils pas à l'émergence de nouvelles formes de citoyenneté ?

## Les villes-champignons de la ruée vers le diamant

D'abord à Sefadu (Sierra Leone), Kerouane (Guinée), Seguela, Tortiya (Côte-d'Ivoire) dans la partie occidentale du continent alors que la course aux diamants prend toute son ampleur puis à Mbuji-Mayi, Kananga, Tsikapa, Lubumbashi quand les chemins de la contrebande se réorientent vers le Zaïre, à Kitwe, Ndola-rural ou Tshombe quand l'émeraude zambienne est découverte, enfin à Saurimo, Lucapa, Kafunfu en Angola, les trafiquants du fleuve Sénégal contribuent à la transformation du paysage urbain. Certaines de ces petites villes se développent le long d'une artère centrale, intégrant maisons d'habitation de construction sommaire mais aussi lieux de commerce, espaces de jeu (casino, dancing) et de prostitution, pistes d'aéroports pour écouler rapidement les pierres précieuses. Si l'éclosion de ces villes-champignons, à proximité des sites miniers industriels ou artisanaux peut être attribuée, pour l'essentiel, aux diamineurs, les trafiquants interviennent, quant à eux, dans le développement de lotissements, dans l'installation de boutiques, d'ateliers, de restaurants. Parfois, ils sont maîtres d'ouvrage. Le plus souvent, ils prennent des chambres en location à des tarifs prohibitifs. De la même manière que la boutique permet d'occuper une place décisive dans

l'échange des biens courants tout en se plaçant à l'abri des contrôles, le lieu de résidence peut être transformé en comptoir pirate. Par leur présence et leurs pratiques de consommation, les trafiquants contribuent aussi à une augmentation du coût de la vie.



Kenema, une ville où s'achètent les diamants.

Surgies de la brousse<sup>9</sup>, certaines villes s'essouffent au plan démographique, à l'image des cités du far-west américain, quand les gisements se tarissent ; d'autres comme Mbuji-Mayi<sup>10</sup> ou Séguéla dont l'existence était antérieure à la ruée, demeurent des pôles économiques attractifs parce qu'elles sont soutenues par une élite locale. D'autres encore comme Saurimo en Angola ou Sefadugu en Sierra Leone, assiégées par des troupes rebelles, qui entendent contrôler la production et la commercialisation des pierres précieuses, se dégradent sous le poids des milliers de réfugiés fuyant les combats dans les campagnes. Dans ces villes sinistrées, les trafiquants

6. La contrebande de diamants n'est pas une activité récente en Angola où les premières mines ont été découvertes dès 1912 mais elle concernait d'abord les Portugais. Aujourd'hui, les *kamanguistas* sont principalement des ressortissants de l'Afrique francophone (Zairois, Sénégalais, Maliens, Guinéens...).

7. Selon le journal sénégalais *Le Soleil* (11/1992), sur les 5 000 étrangers évacués d'Angola vers le Congo pour trafic de diamants, un tiers était ressortissant de l'Afrique de l'Ouest.

8. Ami de Mobutu, le plus grand diamantaire sénégalais est rentré du Zaïre avec sa nombreuse famille et après avoir rapatrié tous ses biens à Dakar.

9. A Koidu, en Sierra Leone, le nombre de constructions augmente rapidement passant de 80 en 1951 à 650 en 1958 et 1 100 en 1966 (Rosen, 1973). En Côte-d'Ivoire, Diarabala, à proximité de Séguéla, qui regroupait 178 âmes en abritait plus de 5 000 personnes après le rush de 1958 (Person, 1983).

10. Voir les travaux de Baya (1985) et de Piermay (1997) sur le rôle du diamant et de la bourgeoisie *Luba* dans l'essor de Mbuji-Mayi, capitale du Kasai orientale et troisième ville du Zaïre avec 400 000 habitants. Voir également les travaux de Pourtier (1997) sur la façon dont les hommes d'affaires de Mbuji-Mayi développent réseaux de commerce et de transport aérien alors que les troupes de Kabila encerclent la ville.

de diamants poursuivent sans état d'âme leurs tractations et dressent des « bureaux » de fortune dans des arrière-cours.

## Les capitales africaines du diamant

Pour conquérir le lointain, les trafiquants composent leur territoire comme un réseau de places solidement connectées entre elles et hiérarchisées. Ces villes sont à rapprocher pour les fonctions qu'elles occupent au sein de la Diam-s'pora. A partir de Kinshasa, Luanda, Luasaka, en tant qu'étrangers commercialisant illégalement des pierres pré-



Poto Poto.

cieuses, les diamantaires risquent l'expulsion *manu militari* si bien qu'ils évitent d'y installer leur famille, préférant les villes frontalières de Brazzaville au Congo ou de Bujumbura au Burundi. La vie quotidienne y est estimée *a priori* plus paisible<sup>11</sup>. Les trafiquants s'y replient en cas de danger. Mais, ils ne font qu'y passer pour y retrouver leurs femmes et enfants qu'ils ont luxueusement installés. Autres bases arrières toujours d'actualité dans le dispositif des diamantaires ouest-africains : Bruxelles, Genève. La surface financière des plus riches leur permet de faire l'acquisition d'appartements et de maisons et de travailler au sein d'un comptoir en association avec un Européen.

## Le diatigi au fondement d'un système résidentiel bien rôdé

A Brazzaville, au milieu des années 60, alors que se multiplient les comptoirs d'achats de diamants dirigés par des trafiquants issus des diasporas juive et libano-syrienne, les ressortissants de la vallée du Sénégal se regroupent autour de trois grands logeurs dans le quartier Poto Poto, quartier désigné dès 1914 sous le vocable « quartier sénégalais », (Balandier, 1985). Partis à l'aventure, les migrants ont la chance de pouvoir s'appuyer sur des compatriotes qui se sont installés sur les rives du fleuve Congo, à l'époque de la construction des voies ferrées (1890). Non seulement ces derniers les hébergent, mais ils jouent de surcroît le rôle de courtiers, d'intermédiaires dans les transactions, en

échange d'une commission. Cette figure du *diatigi* ou de *dillali* qu'on retrouve dans toute l'Afrique de l'Ouest, en milieu marchand musulman, à l'époque pré-coloniale a constitué la pierre angulaire du système résidentiel des trafiquants du fleuve Sénégal. La présence de ces hôtes facilite leur insertion dans des contrées où l'expulsion devient un principe régulateur de la migration. De fait, c'est la stabilité des logeurs-intermédiaires qui rend possible la mobilité des trafiquants. Le paysage de Poto Poto se transforme rapidement comme quelques années plus tard celui de Kassavou à Kinshasa. La propriété foncière devient le principal bien durable qu'accumulent les grands commerçants en dépit des risques et menaces de confiscation. Quand les logeurs ne parviennent pas à héberger eux-mêmes les commerçants de passage, ils leur paient la location d'une chambre à l'hôtel ou chez des particuliers. Les femmes rejoignent progressivement leurs époux, grossissant notablement les effectifs et transportant de surcroît avec elles modes de vie, modes de consommation. Le logeur sénégalais, qui était en 1964 propriétaire de deux maisons et qui louait par ailleurs 75 chambres disséminées dans Poto Poto, se souvient d'avoir hébergé jusqu'à 71 femmes.

A Kinshasa comme à Brazzaville, puis plus tard à Bujumbura, l'arrivée massive de ces étrangers ne peut donc passer inaperçue et s'accompagne d'une évolution notable des édifices urbains et de la société. Les maisons des logeurs sont construites pour accueillir une vaste clientèle. Modernes, électrifiées, parfois luxueuses, elles contrastent avec les constructions des populations autochtones plus modestes dans la taille et les matériaux utilisés. L'intérieur de ces maisons – salons avec table basse, réfrigérateurs, téléviseurs et aujourd'hui magnétoscopes, dénotent un niveau de vie élevé, supérieur à celui de leurs voisins de quartier.

A proximité de ces constructions ou aux étages inférieurs, des boutiques d'alimentation, des magasins de tissus ou de vêtements voient le jour. Développer des activités complémentaires et de façade sous couvert d'un prête-nom<sup>12</sup> dans des pays où leur présence est sans cesse remise en question fait partie des tactiques déclinées par les trafiquants qui entendent bien ainsi limiter les « risques du métier ». Aux alentours, les marchés voient aussi grossir leur achalandage pour répondre aux besoins de cette nouvelle clientèle aux goûts alimentaires et vestimentaires particuliers.

Toute une population flottante vit dans l'allégerie économique à ce milieu marchand. Les marabouts font l'apprentissage de la langue arabe et des principales sou-

11. Tout est relatif : le Congo a refoulé à plusieurs reprises des commerçants étrangers et lors des guerres civiles de 1963 et 1997, après pillage de leurs boutiques, les commerçants ont quitté les lieux. En 1995, au moment des conflits inter-ethniques au Burundi, le gouvernement sénégalais a affrété un avion pour rapatrier au pays près de 300 femmes et enfants sénégalais. Les trafiquants avaient déjà gagné les pays voisins [Bredeloup, 1995].

12. C'est le jeu matrimonial exercé par les diamantaires sénégalais – unions endogamiques doublées de mariages exogamiques avec une femme d'un pays producteur de diamants – qui rend possible cette activité illicite.

rates du Coran aux enfants des diamantaires ; les griots accompagnent ou rejoignent les trafiquants dans leur périple pour chanter leurs louanges ; les mendiants se font faire l'aumône ; les jeunes frères ou compatriotes viennent aussi tenter leur chance, les épouses sont invitées à accomplir leur devoir conjugal dans le cadre du régime polygamique. Installées dans des villas des quartiers résidentiels de Kinshasa, Lusaka ou Luanda, les femmes de trafiquants n'ont pas, comme leurs sœurs résidant à Brazzaville ou Bujumbura, l'occasion de développer une vie relationnelle au sein de la communauté émigrée. Vivant dans l'insécurité et l'incertitude du lendemain<sup>13</sup>, en groupes restreints, elles quittent rarement l'enceinte de leurs maisons, bénéficiant du soutien d'un personnel important pour l'accomplissement des tâches domestiques. Elles se rendent au marché occasionnellement en voiture et discutent avec leurs amies ou connaissances au téléphone plutôt que de leur rendre visite de crainte d'une rafle. Paradoxalement, ces moyens de communication modernes préservent du contact direct avec la rue et peuvent contribuer à l'isolement relatif de ces migrantes.

### La mosquée, une ville dans la ville

La création ou la réfection de mosquées par ces populations immigrées est aussi une traduction du particularisme musulman qui laisse des traces visibles dans le paysage urbain. Les populations d'origine d'Afrique orientale sont pour l'essentiel animistes ou catholiques. Au Congo et au Zaïre, des mosquées avaient déjà été édifiées à l'époque coloniale à l'instigation des premiers migrants « sénégalais ». A l'arrivée de cette nouvelle vague migratoire, sous couvert de différends religieux opposant Tijanes et réformateurs wahhabites ou encore Omariens et Gounassiens au sein de la *tijanya*, des conflits de génération éclatent. Les commerçants installés depuis longtemps supportent difficilement l'ostentation et parfois le manque de respect pour la hiérarchie sociale de leurs cadets aventuriers. En 1969, fréquentées presque exclusivement par des étrangers, les deux mosquées de Brazzaville sont fermées provisoirement par le gouvernement congolais qui, par ce geste, entend marquer sa réprobation. Dans les villes situées à proximité des gisements, au Zaïre, en Zambie comme en Angola, des mosquées sont aussi édifiées, financées par les trafiquants de pierres précieuses. Si bien que le temps de la grande prière du vendredi, les plus étrangers de la ville se rassemblent en référence à une même éthique religieuse et font du quartier de la mosquée une ville dans la ville. A la sortie, le grand boubou et la Mercedes ne passent pas inaperçus et suscitent des jalousies, parfois des conversions parmi les populations locales.

Au-delà de ces fonctions religieuses, la mosquée a également une valeur refuge pour les commerçants et trafiquants étrangers et musulmans qui, parfois à tort, croient à l'inviolabilité des lieux de culte. Alors qu'en août 1996, les autorités angolaises lançaient une opération d'expul-



Bujumbura.

sion baptisée cyniquement « Cancer II », à l'encontre des commerçants ouest-africains, accusés d'être en situation irrégulière<sup>14</sup>, ceux qui n'avaient pas été arrêtés au seuil de leurs magasins, dans le quartier Hojiyenda à la périphérie ouest de Luanda, étaient partis se réfugier dans la mosquée en construction qu'ils venaient de financer, espérant échapper ainsi à la rafle générale<sup>15</sup>.

Bien qu'ayant opté pour un Islam plus proche du consensus que d'une éthique fondamentaliste, les diamantaires marquent involontairement par leurs pratiques culturelles et cultuelles les villes qu'ils traversent. Toutefois, occupés avant tout à faire circuler le diamant, ils laissent la ville étrangère, sa gestion aux sédentaires autochtones. S'ils font construire ou achètent des maisons dans ces pays, c'est par pure commodité et non à dessein spéculatif. Ils ne sentent jamais à l'abri d'un pillage, d'une expulsion. En revanche, l'achat immobilier fait totalement partie d'une stratégie de réinvestissement au Sénégal.

### Dakar, l'espace privilégié du réinvestissement immobilier

Après avoir grossi le cheptel bovin et construit ou agrandi la concession familiale au village, les émigrés polygames achètent des villas à Dakar pour loger une partie de leur grande famille puis, rapidement, des immeubles

13. Sur 26 Sénégalaises, épouses de diamantaires interrogées, 11 ont connu personnellement une expulsion ou un emprisonnement. A 2 exceptions près, leurs maris ont tous connu la prison ou l'expulsion, à plusieurs reprises et 4 d'entre eux sont décédés alors qu'ils trafiquaient le diamant.

14. Près de 2 600 ressortissants de l'Afrique de l'Ouest ont été expulsés à l'occasion de cette opération dont près de 200 Sénégalais.

15. Le premier étage de la mosquée a hébergé, pendant près de deux semaines, femmes et enfants alors que les hommes occupaient le rez-de-chaussée. Mais le 22 août 1996, la police angolaise prenait d'assaut l'édifice pour conduire les étrangers qui s'y étaient rassemblés dans un centre de transit. La transgression des lieux de culte est une pratique apparemment bien partagée : le 23 août, donc le lendemain, à Paris, les sans-papiers de l'église Saint Bernard étaient délogés par les gendarmes mobiles français et conduits, dans leur majorité, vers un centre de détention administrative.

dans le centre-ville – sur le « Plateau » au Sud et dans la Médina au Nord<sup>16</sup> à des fins spéculatives. Plusieurs immeubles de 3 ou 4 étages, situés dans l'avenue Lamine Gueye, cette artère vitale de la ville qui traverse le quartier commerçant et le marché Sandaga, ont ainsi été rachetés par des diamantaires, notamment à des Libanais.

Si dans les années 70, ces opérations immobilières étaient largement rentables au plan financier – l'État sénégalais appliquant une politique d'exonération décennale d'impôts à la construction – aujourd'hui, la rente immobilière ne peut plus générer aussi facilement d'autres investissements. Pourtant, les diamantaires continuent à revendre des immeubles pour en faire construire d'autres



*Dakar. Vue prise du Plateau vers la Médina avec la Grande Mosquée.*

sur des terrains déjà bâtis, contribuant à la densification verticale et à l'amélioration de l'espace urbain dakarais. Ces transactions réalisées sur des plages de temps trop longues ne relèvent pas de la spéculation immobilière et parfois même s'apparentent à de mauvaises affaires.

L'immobilier est devenu une valeur refuge pour les diamantaires qui n'ont pu, à cause de leur éloignement, s'impliquer plus étroitement dans les affaires de leur propre pays. Mais, ces investissements immobiliers ne se sont pas, non plus, opérés sans difficultés. Les trafiquants, dont le code d'honneur repose sur la parole donnée, se sont faits très souvent gruger par les membres lettrés de leur famille auxquels ils avaient, bien souvent, confié l'achat puis la gestion de leur patrimoine immobilier. Une fois rentrés à Dakar, certains se sont aperçus que la maison, qu'ils avaient payée, était devenue la propriété de celui qui en avait assuré pour eux la transaction. Ayant connu par ailleurs des déboires avec les grandes agences immobilières de la place, à présent, les diamantaires confient la gestion de leur parc immobilier à des intermédiaires étrangers à la famille, étrangers au pays, à l'instar des autres migrants internationaux (Tall, 1995). Ils sollicitent des agents immobiliers qui travaillent de manière informelle

pour le compte de plusieurs clients ou encore créent leur propre agence immobilière bien souvent sans qu'elle n'en ait le nom ni le statut. Des diamantaires peuvent même s'associer pour partager un local tout en conservant une gestion séparée de leur patrimoine. Ces agences informelles sont installées dans les immeubles, propriétés des diamantaires, au centre-ville sans qu'aucun signe distinctif puisse le laisser supposer. Des commissionnaires assurent discrètement la recherche de clients expatriés africains ou européens à la sortie des grands hôtels quand ils ne mettent pas en œuvre d'autres moyens pour attirer le personnel des grandes institutions internationales ou bancaires. Compte tenu de leurs moyens financiers limités, la

plupart des migrants internationaux produisent un habitat locatif populaire et contribuent ainsi à l'insertion résidentielle de populations socialement et économiquement instables. Les diamantaires proposent, quant à eux, à la fois des villas grand standing dans les quartiers résidentiels (Almadies, Ngor, Yoff), à l'ouest de la ville, à proximité des complexes hôteliers et de l'aéroport international, et des immeubles de bureaux avec commerce au rez-de-chaussée sur le plateau ou dans la médina. Ils recherchent des locataires solvables et fortunés. Dans l'espoir d'accéder à des marchés protégés, ils n'hésitent pas non plus à louer leurs bureaux au gouvernement sénégalais.

Si la vente des pierres précieuses demeure une aventure individuelle, une fois de retour, à Dakar, les diamantaires s'associent entre eux. Ils développent une entreprise commerciale. Ils font construire ensemble une cité<sup>17</sup> au moment où les promoteurs publics n'en ont plus les moyens financiers. A une époque où les réserves foncières s'épuisent dangereusement dans l'agglomération Dakar-Pikine, ils créent à cinq cents une coopérative d'habitat, procédure obligatoire pour espérer acquérir des parcelles viabilisées dans le cadre d'opérations immobilières (ZAC de Mbaio) instruites par le Ministère de l'urbanisme. Mais, s'ils semblent s'accorder sur la nécessité de renforcer leur position à Dakar pour négocier directement avec l'administration, pour obtenir des parcelles et des marchés, les diamantaires sont beaucoup plus divisés quand il s'agit de briguer une fonction stratégique dans leur région d'origine.

16. A l'époque coloniale, Le « Plateau » correspondait à la ville du commerce et des Européens, la « Médina », à la ville des indigènes – Africains musulmans – créée après leur expulsion du centre-ville en 1915, à la suite d'une épidémie de peste. A présent, la Médina est devenue le quartier le plus proche du centre-ville.

17. Dans le quartier de Cambérène, au Nord-Est de la ville, la cité Barry-Ty fut créée à l'initiative de deux diamantaires, originaires de Ndendari en 1982/83 et en réponse à une forte poussée démographique.

## Ouro Sogui, la ville des diamantaires devenue capitale régionale

Le trafic du diamant a indirectement mais notablement contribué à l'essor d'Ouro Sogui<sup>18</sup>, petite localité située dans la moyenne vallée du Sénégal, sur l'axe goudronné entre Saint-Louis et Bakel, à un carrefour stratégique entre l'Ouest et l'Est, entre le *waalo* et le *jeeri*<sup>19</sup>. Chef-lieu d'arrondissement érigé en commune, au début des années 90, Ouro Sogui tend à devenir la capitale régionale reléguant Matam, le chef-lieu du département au second plan. Diamantaires, migrants ayant exploré le continent européen et politiciens en sont en grande partie responsables, manipulant tour à tour les dispositifs associatifs, politiques et familiaux autant pour asseoir leur pouvoir dans la perspective d'une réinstallation que pour promouvoir le développement d'Ouro Sogui.

Ouro Sogui se caractérise effectivement par une forte émigration inter-africaine<sup>20</sup> et demeure le fief des diamantaires dans la moyenne vallée : on n'y compte pas moins d'une cinquantaine de trafiquants ayant contribué largement à la transformation du village de Sogui en petite ville de 10 000 habitants. Le maire actuel comme les frères du maire sortant ont fait fortune dans le négoce des pierres précieuses. Les consuls honoraires du Burundi et de l'Angola – tous deux diamantaires – sont aussi ressortissants d'Ouro Sogui comme un Sénégalais sur dix ayant été refoulé de Zambie en 1992.

A compter des années 70, les diamantaires d'Ouro Sogui contribuent activement à l'amélioration et à la densification horizontale du quartier Mango, rebaptisé provisoirement quartier « Zaïre » en référence au pays où ils se sont enrichis. Des villas d'un étage, aux murs de briques revêtues d'un enduit de ciment avec parfois des motifs décoratifs en stuc remplacent ou côtoient les cases de banco. De nouveaux styles architecturaux – flamboyants, « néo-Dallas » – apparaissent avec de lourds balcons, des perrons en encorbellement, des colonnades, signes tangibles de leur réussite économique.

Plutôt que de s'appuyer sur les caisses villageoises alors en constitution, des trafiquants décident de financer individuellement la construction de mosquées. En réinjectant prioritairement leur épargne en investissement social<sup>21</sup> et en se rangeant ostensiblement du côté des plus conservateurs, ils espèrent pouvoir compter sur ce réseau notabiliaire à leur retour. D'autres encore, expulsés du Zaïre en 1971, originaires d'Ouro Sogui ou d'autres villages alentour, parient sur la cité et sur sa fonction de carrefour. Il y installent une boutique, un atelier au moment même où les paysans fuyant le *jeeri* qui ne les nourrit plus, en cette période de sécheresse, viennent s'y établir. Ouro Sogui devient alors l'une des plus grosses localités en bordure de route. Pour pallier au tarissement des marigots et des puits, des diamantaires de passage à Ouro Sogui et appartenant à la même classe d'âge décident de financer la construction d'un forage dans leur quartier

« Zaïre ». Leur initiative est contestée par les émigrés de France et les cadres et techniciens qui conçoivent l'aménagement des équipements à l'échelle de la localité toute entière et selon des pratiques exclusivement municipales.

D'autres confrontations entre les notables suivront quant au choix des équipements pour la cité, traduisant des conceptions divergentes du développement local. Ces premières tensions ont abouti à une guerre fratricide, toujours ouverte en 1998 et qui s'est soldée lors des dernières élections municipales par le renouvellement du premier magistrat de la ville, dans un climat extrêmement tendu. Ces luttes intestines, qui reflètent des querelles familiales, peuvent avoir des répercussions néfastes sur le développement de la cité. Loin d'être d'un seul bord, selon leurs liens familiaux, les diamantaires alimentent l'une ou l'autre tendance politique. Plus concrètement, la campagne politique du maire sortant a été largement financée par ses deux plus jeunes frères, diamantaires de retour au pays, convertis en grands commerçants, et par l'ancienne chefferie du village en raison de liens de parenté qu'elle avait tissés avec la famille du leader politique. Alors que le nouveau maire, ex-premier adjoint au maire, ancien diamantaire rentré au pays en 1983 et opérateur économique a été soutenu par une partie de son lignage après recombinaison des alliances, ainsi que par les plus jeunes générations et les intellectuels. Moins que des programmes politiques, ce sont en définitive des familles, des clans qui s'affrontent. Si, en théorie, tout ressortissant de la moyenne vallée ne peut légitimement se lancer dans la politique à moins d'être issu d'une famille d'essence noble, d'avoir le soutien de nombreux clients et l'appui des familles élites, il est indéniable que les fortunes familiales accumulées dans la migration et notamment dans le trafic de diamants peuvent contribuer à modifier la tournure du scrutin. Des montants considérables sont dépensés à l'occasion des campagnes politiques, entre l'affrètement de véhicules pour l'acheminement des militants et les manœuvres de corruption à diverses échelles. Respectant ainsi leurs obligations familiales, les diamantaires peuvent espérer en retour accéder plus facilement à des marchés, à des terrains<sup>22</sup>, avantages non négligeables dans

18. Dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, fief des diamantaires, seules Matam et Ouro Sogui ont le statut de ville. Et l'histoire d'Ouro Sogui en tant qu'entité urbaine s'est précisément engagée par le détour de la communalisation.

19. Entre les plaines alluviales et les terres non inondables.

20. Sur la base d'un recensement effectué dans la ville d'Ouro Sogui, en 1995, 80 % des 500 ressortissants d'Ouro Sogui ayant émigré à l'étranger étaient installés sur le continent africain, privilégiant le Congo, la Côte-d'Ivoire et le Gabon (Bredeloup, 1997).

21. C'est ainsi qu'à Ouro Sogui, les diamantaires et commerçants émigrés en Afrique se sont opposés à l'aménagement et l'équipement d'un deuxième forage préférant financer la clôture d'un cimetière, cautionnant ainsi la position de la vieille génération qui sentait son pouvoir menacé par de possibles mutations techniques.

22. Des débats houleux portant sur l'attribution de 400 parcelles à usage d'habitation ont opposé l'ancien maire à ses adversaires politiques lesquels lui reprochaient d'avoir instruit les dossiers d'une majorité de ses partisans.

une localité en plein essor économique où la demande foncière a largement dépassé l'offre.

Au cours des deux dernières décennies, les diamantaires ont diversifié leurs investissements dans la vallée du fleuve. Qu'ils soient ou non originaires d'Ouro Sogui, ils voient un intérêt grandissant à y construire des villas, des commerces, des boulangeries, des stations d'essence, voire même une auberge pour accueillir les responsables d'ONG, d'organismes financiers internationaux qui sillonnent la vallée du fleuve. Attirés par l'expansion de nouveaux marchés locaux, des commerçants, des transporteurs, des artisans s'installent à Ouro Sogui alors que les nouvelles infrastructures induisent l'implantation d'un personnel également expatrié, solvable et captif. Seuls, les anciens diamantaires convertis en opérateurs économiques présentent une surface financière suffisante pour s'engager dans de tels projets.

Commerçants au long cours, les diamantaires du fleuve Sénégal, par leurs circulations, bousculent la limite des sédentarités urbaines. Ils mettent en œuvre des réseaux de villes qu'ils recomposent au fil des interdictions ou des opportunités. Ils contribuent d'autre part à la densification et l'amélioration de l'espace urbain aussi bien dans les villes qu'ils traversent que dans celles où ils investissent durablement. En revanche, ayant pris l'habitude de travailler sur un marché artificiel, protégé par la De Beers, n'ayant pas su contracter des alliances à distance avec des opérateurs influents ailleurs qu'au Sénégal, ils ont encore, paradoxalement, du chemin à parcourir avant de concurrencer les hommes d'affaires mourides dans l'import-export.

**Sylvie Bredeloup**

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amin S., *Le monde des affaires Sénégalais*. Paris, Ed. Minuit, 1969.
- Balandier G., *Sociologie des Brazzavilles Noires*. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2e éd, 1985.
- Biaya T.K., « La cuistrerie de Mbuji-Mayi » (Zaire). *Genève-Afrique*. vol. XXIII, n° 1, 1985.
- Bredeloup S., « Les migrants du fleuve Sénégal : A quand la Diams'pora ? », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 9, n° 3, 1993.
- Bredeloup S., « Tableau synoptique : Expulsions des ressortissants ouest-africains au sein du continent africain (1954-1995) », in Bredeloup S., (coord.), *Dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest, Mondes en Développement*, n° 91, tome 23, 1995.
- Bredeloup S., « Migrants et politiciens à Ouro Sogui (moyenne vallée du fleuve Sénégal) : pour quelle dynamique urbaine ? », in Bertrand M. & Dubresson A., (éds), *Petites et moyennes villes d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 1997.
- Person Y., « La crise de l'exploitation du diamant dans la région de Séguéla », in *Entreprises et entrepreneurs en Afrique*. Harmattan, Paris, tome I, 1983.
- Piermay J.L., « Armatures urbaines en Afrique centrale », in Bertrand M. & Dubresson A., (éds), *Petites et moyennes villes d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 1997.
- Pourtier R., « Du Zaïre au Congo : un territoire en quête d'État », *Afrique contemporaine*, n° 183, juillet-septembre, : 7-29, 1997.
- Rosen D.B., *Diamonds, Diggers and Chiefs : The Politics of Fragmentation in a West African Society*. Unpublished Ph.D.Thesis, Urbana-Champaign, 1973.
- Tall S.M., « Les investissements immobiliers à Dakar des émigrants sénégalais », *Revue des Migrations Internationales*, vol.10, n° 3, 1994.

> **Sylvie Bredeloup**, sociologue, chargée de recherches à l'ORSTOM et chercheur associé au SHADYC (EHESS-Marseille) a coordonné pendant cinq ans au Sénégal un programme sur les migrations internationales africaines.

## **Zusammenfassung**

Der Diamant, der Schieber und die Stadt

Die oft illegal eingewanderten, über weite Distanzen operierenden Diamantenschieber vom Senegalfluß lassen Selbsthaftigkeit nicht aufkommen. Bergbaustädte und afrikanische Metropolen stellen ihr logistisches Netz dar. Dort finanzieren sie den Bau von Häusern und Prestigeobjekten wie Moscheen, halten sich aber nur vorübergehend auf. Im Schatten des Diamantenmonopolisten De Beers bleibt ihr sozialer Aufstieg prekär.

## **Abstract**

Diamonds, traders from the Senegal river and cities

Constantly on the move, often without legal papers, the diamond merchants of the Senegal river are upsetting the settled urban community with their comings and goings. The mining towns and capital cities of Africa form their logistical network. They stay for brief periods, constructing buildings as financial investments or mosques for their prestige. In the shadow of De Beers, the firm that has the monopoly of the diamond trade, their social success remains fragile.

## **Résumé**

Commerçants au long cours, bien souvent en situation irrégulière, les diamantaires du fleuve du Sénégal bousculent par leur circulation les sédentarités urbaines. Les villes minières comme les capitales d'Afrique constituent leur réseau logistique. Ils y séjournent temporairement, y font construire immeubles de rapport ou mosquées pour leur prestige. A côté de la De Beers, firme monopolistique du diamant, leur réussite sociale reste fragile.

## Le diamant, le commerçant du fleuve Sénégal et la ville

Madame Sylvie Bredeloup

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Bredeloup Sylvie. Le diamant, le commerçant du fleuve Sénégal et la ville. In: Les Annales de la recherche urbaine, N°78, 1998. Echanges / Surfaces. pp. 95-102;

doi : <https://doi.org/10.3406/aru.1998.2162>

[https://www.persee.fr/doc/aru\\_0180-930x\\_1998\\_num\\_78\\_1\\_2162](https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1998_num_78_1_2162)

---